# Boîte à outils

## Petit Déjeuners en Communs le 1 mars 2012 à Ker Thiossane:



Pour ce deuxième petit déjeuner, nous vous invitons à réfléchir sur la notion et la pratique de l'espace de vie comme un bien commun : la maison, l'habitat, le quartier, l'environnement, les terres, la mer... Un espace de vie qui est aussi bien à préserver et à inventer,

La boîte à outils de notre petit déjeuner du 1er mars se compose de:

- **Projection video « La baie n'est pas une poubelle » avec Mamadou Diol**
- **Projection video « Elise Fitte-Duval photographie les espaces de vie à Ouakam » avec Elise Fitte-Duval**
- **Texte « Espèces d'espaces » (1974) Georges Pérec**
- **Texte « Espace commun ou espace public? » Etienne Tassin**

Nous vous encourageons de enrichir ce boite à outils par vos contributions (propositions textes, réflexions, vidéos...) pour nos prochaines petits déjeuners sur le forum de discussion https://groups.google.com/group/petit-dejeuners-en-commun ou par mail: susana.kerthiossane@gmail.com

Toutes ces matériels seront en ligne dans le site internet de Ker Thiossane: http://ker-thiossane.org/spip.php?article99

Bon appétit, bon réflexions et bon partage!

L'équipe de Ker Thiossane

**L'espace intime et l'espace urbain**

*Georges Perec a abordé le quotidien et l'humain au travers de l'espace. Pour lui, l'homme existe dans et par l'espace, il est un être de spatialité(s). Dans plusieurs de ses livres et en particulier dans Espèces d'espaces (1974), il aborde la question de la distribution spatiale des individus, des choses, des évènements. Dans La vie mode d'emploi, il imagine «un immeuble parisien dont la façade a été enlevée... de telle sorte que, du rez-de-chaussée aux mansardes, toutes les pièces qui se trouvent en façade soient instantanément et simultanément visibles».*

*« Dans Tentative d'épuisement d'un lieu parisien », il emploie le matériau issu d'un projet qu'il ne mènera pas à terme, qui consistait à décrire, chaque mois, pendant douze ans, deux lieux parisiens choisis pour leur importance affective. Il fait donc des allers-retours entre l'espace intime et l'espace de la ville.*

*Son œuvre montre les principales caractéristiques de ces deux types d'espaces : l'espace intime qui fait appel à la mémoire, aux souvenirs, à l'affectif alors que l'espace urbain est dans le présent, l'expérience. En simplifiant, les lieux intimes appartiennent à la personne alors que c'est l'individu qui appartient à la ville. Mais nous verrons plus tard que la relation entre l'homme et la ville n'est pas à sens unique.*

*Enfin, l'espace urbain est plus difficile à délimiter, à embrasser, à définir, il va plus loin que là où porte le regard.*

Espèces d'espaces
(1974) Georges Pérec

J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources :

Mon pays natal, le berceau de ma famille, la maison où je serais né, l'arbre que j'aurais vu grandir (que mon père aurait planté le jour de ma naissance), le grenier de mon enfance empli de souvenirs intacts…

De tels lieux n'existent pas, et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace devient question, cesse d'être évidence, cesse d'être incorporé, cesse d'être approprié. L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête.

Mes espaces sont fragiles : le temps va les user, va les détruire : rien ne ressemblera plus à ce qui était, mes souvenirs me trahiront, l'oubli s'infiltrera dans ma mémoire, je regarderai sans les reconnaître quelques photos jaunies aux bords tout cassés. Il n'y aura plus écrit en lettres de porcelaine blanche collées en arc de cercle sur la glace du petit café de la rue Coquillière : « Ici, on consulte le Bottin » et « Casse-croûte à toute heure ».

L'espace fond comme le sable coule entre les doigts.
Le temps l'emporte et ne m'en laisse que lambeaux informes

**ESPACE COMMUN OU ESPACE PUBLIC?**

**Etienne Tassin**
*Collège International de philosophie, Université de Paris IX-Dauphine*

Tout espace public semble d'abord se donner comme un espace commun. Mais de quelle façon un espace peut-il être commun ? Cette question est un préalable à celle de savoir comment un espace peut être public. Il existe en effet des espaces communs non publics, des communautés qu'à juste titre, et pas seulement au sens juridique, on nomme privées. Inversement, on peut penser qu'une communauté politique se constitue de l'institution d'un espace public. Son caractère de communauté doit alors se comprendre à partir de celui de publicité. Le rapport du commun au public peut donc être élucidé au travers de deux interrogations conjointes : comment passe-t-on du commun au public ? Quelle communauté s'institue depuis un espace public ? Ainsi pourra-t-on peut-être définir le régime de communauté — ce qu'il y a de commun, ou en commun — auquel obéit une société dont la dimension politique s'exprime avant tout dans la mise en place d'une res publica.
…

Demander, ainsi que nous le faisions en commençant, de quelle façon un espace peut être commun, revient à s'interroger sur les conditions spatiales sous lesquelles s'opère une mise en commun ou un partage communautaire. A quel paradigme spatial correspond l'avènement du commun ?
Ce qui est commun s'établit depuis une opposition principale élaborée par les Grecs : opposition du koinon et de l'idion, du commun et du propre, qu'on retrouve, déplacée d'un cran, dans l'opposition bien connue de la polis (forme spécifiquement humaine de la koinonid) et de l'oikia (forme spécifiquement humaine de l'idion dans la vie familiale). Par où la distinction de l'idion et du koinon peut se traduire dans la séparation de la vie privée et de la vie publique, d'un espace domestique et économique et d'un espace politique. Mais si le commun s'oppose au propre, faut-il considérer que ce qui est commun est impropre ? En quoi consiste le propre de la cité, le propre de ce qui serait impropre? Il faudrait distinguer au moins entre ce qui est commun au titre d'une qualité ou d'une propriété partagée par plusieurs, et ce qui est en commun au titre d'un bien commun à plusieurs ou d'un bien en commun : propriété indivise cette fois-ci, non plus le partage d'une qualité mais la possession commune. A quelle forme commune de l'espace renvoie l'idée de communauté ? Si la pensée de la communauté se doit d'interroger ce qu'il y a de commun et en commun dans l'espace que celle-ci promeut, il n'est pas sûr, pour autant, qu'en élucidant le mode originaire d'une spatialité commune, elle soit en mesure de saisir le caractère spécifique d'une spatialité publique.
….

Si la vie politique commence dans l'ébranlement du sens, elle est « un non-enracinement permanent, une non- fondation » : elle appelle l'institution d'un espace public où, dans « l'ouverture à ce qui ébranle », la communauté s'essaye « à de nouvelles tentatives pour se douer elle-même de sens, édairée par le mode d'apparition de l'être du monde où elle se trouve »

….

L'espace est public quand il n'est plus commun, quand il ne se donne plus dans une communauté tendanciellement proximale. Aussi nous faut-il le comprendre non comme celui de l'apprivoisement ou du dé-loignement qui tient uni ce que la distance sépare, mais au contraire comme ce qui se déploie entre, comme ce qui, dit Hannah Arendt, inter homines est, ce qui sépare les individus, les tient dans une extériorité des uns aux autres et dans une extériorité de chacun à l'ensemble. Bref, penser l'espace comme ajointement d'intervalles et non comme relation de distance. Non plus espace extensif, mais jeu des séparations liantes et de liens séparateurs. Le problème est moins celui de la distance qui sépare que celui du lien qui unit dans la séparation. D'une certaine façon, ce qu'il y a de commun dans l'espace public, est la dimension intervallaire dans laquelle nous nous rapportons les uns aux autres et, de là, à nous-mêmes.

…

Le monde n'existe, comme monde commun, dit Arendt, qu'autant qu'il est objet de dialogue, objet d'un *dialegesthai* qui en est un parcours, par la pensée et la parole, avec les autres. Mais si en toute communauté s'inscrit déjà une communauté des mondes sous la figure d'un monde commun, ce monde commun ne s'exprime jamais comme être-en-commun d'un même monde. Pour le dire autrement, chacun appartient toujours à un ou des mondes particuliers répondant à des régimes de temporalisation et de spatialisation différenciés et jamais nécessairement connexes. Comme le dit Patocka, il n'existe pas un monde naturel, seulement des *Lebenswelt* marqués d'une historicité différentielle et irréductible. Le paradoxe d'un monde commun se déployant toujours dans une historicité différentielle de mondes vécus indique le sens d'une pensée de l'espace public et son enjeu politique.

…

Le monde n'est commun que d'être institué symboliquement comme commun dans la parole, dans l'articulation des *topot,* des lieux communs et des discours, par lesquels les langues se rencontrent, s'agencent et dans lesquels se marquent leur irréductible différence autant que la communauté de monde qui rend la parole possible et sensée. Dans l'ordre de l'agir, cette institution symbolique doit aussi se comprendre comme institution politique d'un espace public au sein duquel s'ajointent les mondes vécus et les communautés particulières qui se reconnaissent en eux. Une pluralité de communautés ne devient la communauté d'une pluralité que par l'institution d'un *topos des topoï* sous la forme d'un espace public intervallaire qui connecte les lieux particuliers, non pour donner naissance à un être-en-commun mais à un « vivre ensemble ». L'espace public ne peut être un simple espace commun, si nous entendons par là l'espace d'un être-en-commun.

….

Hannah Arendt nous a aussi appris comment l'élimination de l'espace public entreprise dans les systèmes totalitaires ou dictatoriaux était en réalité une destruction du monde commun, l'entreprise d'une désolation — *loneliness* —, d'une éradication de l'homme de tout sol, et donc l'effacement de ce qui lie les hommes, par suppression des intervalles mondains et des lieux communs. Les « politiques acosmiques » procèdent d'une récusation du monde commun qui résulte du fantasme communautaire, et procèdent à la destruction de l'espace public au nom d'une fusion de la pluralité en un corps organique, sous couvert de restitution d'une identité nationale, raciale, culturelle ou confessionnelle menacée. Ces entreprises qui menacent toujours devraient nous faire prendre conscience que l'espace public n'est ni le lieu ni le mode de façonnement d'un être-commun, qu'il n'est pas le principe d'une identification communautaire. Il est le lieu institué d'un vivre-ensemble qui lie la pluralité des communautés particulières, qui fait accéder les mondes vécus à une visibilité politique et qui, maintenant les lieux communs dans leurs intervalles et leurs connexions, donne existence à un monde commun.